

L'auto-satisfecit du ministère de l'Education

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4740 - Mercredi 27 mars 2019 - Prix : 10 DA

L'emballlement «dénué de tout fondement»
**Démenti de la Banque
d'Algérie sur les
transferts de capitaux**

Page 24

Pour un cinquième mardi consécutif

Nouvelle marche des étudiants dans la capitale

Page 2

**La Fed ne
serait-elle plus
crédible ?**

Par Mohamed Habili

Comme cela arrive pour la première fois depuis la crise financière de 2007/2008, cela mérite non seulement d'être relevé mais qu'on s'y attarde un peu. Jusqu'à encore il y a quelques jours, lorsque l'économie américaine, ou mondiale, car c'est souvent la même chose, semble sur le point d'entrer dans une phase de récession, que fait la Fed, la banque centrale américaine, pour sinon la relancer sur des bases solides du moins l'empêcher d'y tomber? Non, elle ne s'empresse pas de baisser ses taux d'intérêt, comme on serait tenté de répondre. Et cela pour une raison simple : ces taux sont tellement faibles et depuis si longtemps que la bonne décision en toutes circonstances serait plutôt de les augmenter, de peur notamment d'une inflation qui le cas échéant pourrait échapper à tout contrôle. C'est à cela d'ailleurs que s'est résolue l'institution dirigée par Jerome Powell, en annonçant, il y a de cela quelques mois, une série d'augmentations de son taux directeur, non seulement en 2018, mais également en 2019. Or si en 2018, c'est bien ce qu'elle a fait, provoquant à la fin l'ire de Donald Trump, elle n'a encore procédé à aucune des augmentations prévues pour cette année.

Suite en page 3

Sortie de crise

Gaïd Salah pour «le recours à l'article 102 de la Constitution»



Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a soutenu hier à partir de Ouargla, où il était en visite d'inspection dans la 4^e Région militaire, que la solution à la crise politique actuelle réside dans l'application de l'article 102 de la Constitution, indique un communiqué du MDN. Ledit article concerne l'état d'empêchement du président de la République d'exercer ses fonctions. [Lire page 2](#)

Hausse des prix des fruits et légumes
**Le coût élevé de la culture
sous serre en cause**

Page 3

Oran
**Nouvelle édition de
«Vacances au théâtre»**

Page 13

Dénonçant la «hogra» et réclamant le départ de leur DG Les soldats du feu manifestent à Alger

HIER, des centaines d'éléments de la Protection civile ont manifesté à Alger en soutien au mouvement populaire que connaît le pays. Les soldats du feu ont aussi dénoncé l'injustice et réclamé le départ du directeur de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Après les robes noires, les étudiants, les architectes, les éléments de la Protection civile ont rejoint le mouvement en manifestant hier à Alger. En effet, en soutien au mouvement populaire qui a commencé le 22 février dernier, des centaines d'éléments de la Protection civile sont sortis pacifiquement exprimer leur refus du système et leur désir pour le changement profond du pouvoir. Les manifestants revendiquaient le «changement profond du système», le «respect de la Constitution» et le «rejet de toute ingérence étrangère» et ont appelé à «la préservation de l'unité du pays». Les manifestants scandaient encore «non à la prolongation du mandat présidentiel», «oui pour une Algérie démocratique». Les soldats du feu ont entamé leur marche depuis l'hôpital Salim-Zemirli, dans la commune d'El-Harrach à l'Est de la capitale. Brandissant des pancartes sur lesquelles l'on peut notamment lire : «La Protection civile n'est pas une monarchie» ou encore «A la Protection civile, il n'y a pas de cachir». Les agents de la Protection ont poursuivi leur marche à El-Harrach. En outre, les éléments de la Protection civile sont sortis dénoncer «la hogra (l'injustice)» dont ils souffrent quotidiennement depuis des années et ainsi réclamer le départ du directeur général de la Protection civile de la wilaya d'Alger, scandant «nahoulina el DG nwelou labass» (enlevez le DG on sera bien) : «Le directeur nous interdisait de faire du sport dans le stade de notre caserne qui a été construit pour nous. Il nous sanctionnait si on osait marcher sur le gazon, mais n'hésitait pas à inviter ses amis à organiser dans le stade des matchs de football», a expliqué un élément de la Protection civile d'Alger dans une vidéo publiée sur le site d'un journal national. En effet, réclamant le départ de leur DG, cet agent explique que : «moi je suis sportif, j'aime faire du footing, mais ce directeur m'a interdit d'en faire à l'intérieur du stade, c'est de l'injustice». A noter qu'hier, au niveau national, plusieurs manifestations et marches ont été organisées. A Annaba, Oran, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Relizane, Bouira, Chlef, Guelma, Constantine des rassemblements de plusieurs corporations, à savoir, avocats, médecins, citoyens, étudiants, architectes ont été organisés pour revendiquer le «départ immédiat du système en place» et appelant au «respect de la volonté du peuple», sous l'œil vigilant d'un dispositif de sécurité exceptionnel et professionnel.

Thininine Kouchi

Sortie de crise

Gaïd Salah pour «le recours à l'article 102 de la Constitution»

■ Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a soutenu hier à partir de Ouargla, où il était en visite d'inspection dans la 4^e Région militaire, que la solution à la crise politique actuelle réside dans l'application de l'article 102 de la Constitution, indique un communiqué du MDN. Ledit article concerne l'état d'empêchement du président de la République d'exercer ses fonctions.

Par Nassim S.

Le chef d'état-major de l'ANP a notamment affirmé : «La situation de notre pays est marquée, en ces jours, par des marches populaires pacifiques, organisées à travers l'ensemble du territoire national, revendiquant des changements politiques (...)». Gaïd Salah a déclaré, dans la même allocution d'orientation suivie via visioconférence par les personnels de toutes les unités de la Région : «De ce fait, et afin de prévenir notre pays de toute situation incertaine, il est du devoir de tout un chacun d'œuvrer avec patriotisme et abnégation, et de privilégier les intérêts suprêmes du pays, afin de trouver, dans l'immédiat, une solution de sortie de crise. Une solution qui s'inscrit exclusivement dans le cadre constitutionnel, qui constitue l'unique garantie pour la préservation d'une situation politique stable» (...) Poursuivant dans sa même vision de sortie de crise, le



vice-ministre de la Défense affirme : «Dans ce contexte, il devient nécessaire, voire impératif d'adopter une solution pour sortir de la crise, qui répond aux revendications légitimes du peuple algérien, et qui garantit le respect

des dispositions de la Constitution et le maintien de la souveraineté de l'Etat. Une solution à même d'aboutir à un consensus de l'ensemble des visions, et faire l'unanimité de toutes les parties, à savoir la solution stipulée par la

Constitution, dans son article 102», a conclu sur ce chapitre le chef d'état-major de l'ANP. Notons que l'article 102 dispose que «lorsque le président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement». Le même article ajoute que le Parlement siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du président de la République, à la majorité des deux tiers de ses membres et charge de l'intérim du chef de l'Etat, pour une période maximale de quarante-cinq jours, le président du Conseil de la nation, qui exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 104 de la Constitution.

N. S./APS

Texte intégral de l'article 102 de la Constitution

L'article 102 de la Constitution de 2016 concerne l'état d'empêchement du président de la République d'exercer ses fonctions. Voici le texte de l'article :

«Lorsque le président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement. Le Parlement siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du président de la République, à la majorité des deux tiers de ses membres et charge de l'intérim du chef de l'Etat, pour une période maximale de quarante-cinq jours, le président du Conseil de la nation, qui exer-

ce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 104 de la Constitution. En cas de continuation de l'empêchement à l'expiration du délai de quarante-cinq jours, il est procédé à une déclaration de vacance par démission de plein droit, selon la procédure visée aux alinéas ci-dessus et selon les dispositions des alinéas suivants du présent article. En cas de démission ou de décès du président de la République, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate la vacance définitive de la Présidence de la République. Il communique immédiatement l'acte de déclaration de vacance définitive au Parlement qui se réunit de plein droit. Le président du Conseil de la nation assume la charge de chef de l'Etat pour une durée de quatre-vingt-dix jours au maximum, au cours de laquelle des

élections présidentielles sont organisées. Le chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut être candidat à la Présidence de la République. En cas de conjonction de la démission ou du décès du président de la République et de la vacance de la présidence du Conseil de la nation, pour quelque cause que ce soit, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate à l'unanimité la vacance définitive de la Présidence de la République et l'empêchement du président du Conseil de la nation. Dans ce cas, le président du Conseil constitutionnel assume la charge de chef de l'Etat dans les conditions fixées aux alinéas précédents du présent article et à l'article 104 de la Constitution. Il ne peut être candidat à la Présidence de la République.

Pour un cinquième mardi consécutif

Nouvelle marche des étudiants dans la capitale

Comme les mardis précédents, les étudiants ont marché hier, à Alger-Centre ainsi que dans d'autres wilayas du pays. A travers cette cinquième action de rue, les étudiants ont fait part de leur soif de changement politique dans le pays. La protesta avait de nouveau rendez-vous, hier, avec la rue, investie par des milliers d'étudiants à travers le pays. En effet, la manifestation des étudiants s'est poursuivie hier dans la capitale pour le cinquième mardi consécutif. Comme mardi passé, les étudiants se sont ainsi organisés par facultés. Ils étaient des milliers à battre le pavé, dans une ambiance plutôt bon enfant. Les étudiants n'ont pas cessé d'affluer vers Alger-Centre, pour se rassembler à la Grande Poste puis marcher dans les rues principales de la ville. Les «Cous» (transport universitaire), n'étaient pas disponibles hier, affirment les étudiants, car la manifestation a coïncidé avec les vacances. Mais, cette contrainte n'a pas

empêché les étudiants d'emprunter d'autres moyens de transport pour rejoindre leurs collègues à la manifestation. Ainsi, il était à peine 10h lorsqu'un imposant rassemblement s'était déjà formé devant la Grande Poste. La marée humaine s'amplifiera progressivement et fera la boucle entre la Grande Poste et la place Audin. Ce qui a provoqué des perturbations de la circulation automobile de cet itinéraire durant toute la matinée. Une fois à la place Audin, les étudiants ont dévié leur trajectoire vers la rue Didouche, évitant de s'approcher du boulevard Mohamed V, solidement verrouillé par un cordon des forces anti-émeutes. Les lycéens et élèves qui sont en congé de printemps, ont décidé d'exprimer leur solidarité avec les étudiants en rejoignant la manifestation dès la matinée. La marche des étudiants s'est passée sous le regard passif de policiers mobilisés pour la circonstance depuis la première marche du 22 février

dernier. Les étudiants ont scandé des slogans favorables au changement politique, exprimant au passage leur volonté de réformes approfondies dans le pays. Ils ont également entonné, en chœur, des chants patriotiques. La foule des étudiants occupera ensuite pendant toute la matinée l'esplanade de la Grande Poste. Sans gêner par la suite la circulation automobile. Ces scènes riches en couleurs et en messages politiques, dureront jusqu'à l'après-midi. A l'intérieur du pays aussi, des rassemblements se sont déroulés hier, dans plusieurs wilayas, notamment à Béjaïa et Tizi Ouzou. La mobilisation était grandiose. L'on apprend également que quelques centaines de membres de l'association des enfants de chouhada tenaient également un sit-in, devant l'esplanade de la Grande Poste. Vers 14h00, des magistrats se joignent à la manifestation des étudiants à la Grande Poste.

Louiza Ait Ramdane

Amélioration des résultats du 2^e trimestre dans les trois paliers

L'auto-satisfecit du ministère de l'Education

■ Les conditions de travail et de scolarité prévalant lors du deuxième trimestre étaient «ordinaires», ce qui a mené à une nette amélioration des résultats des devoirs et des compositions, tous paliers confondus, notamment ceux des mathématiques et de lettres arabes.

Par Meriem Benchaouia

L'inspecteur général du ministère de l'Education nationale, Nedjadi Messouguem, a affirmé que les conditions «ordinaires» ayant caractérisé le deuxième trimestre de l'année scolaire 2018-2019 ont permis d'enregistrer une amélioration des résultats des trois paliers. S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec la directrice de l'évaluation et de la prospection, Samia Mezaïb, M. Messouguem a précisé que les conditions de travail et de scolarité prévalant lors du deuxième trimestre étaient «ordinaires», ce qui a mené à une nette amélioration des résultats des devoirs et des compositions, tous paliers confondus, notamment les résultats des mathématiques et de lettres arabes. Passant en revue les résultats scolaires, M^{me} Mezaïb a, pour sa part, prévu une hausse du taux des élèves ayant obtenu la moyenne par rapport aux résultats du premier trimestre, soulignant, à cet égard, que certains résultats des établissements scolaires «n'ont pas encore été introduits dans la plateforme numérique». Plus précise, la directrice de l'évaluation a avancé le nombre de 24 000 établissements scolaires, soit 92% qui «ont saisi les notes des élèves dans la plateforme numérique, l'opération étant toujours en cours», relevant que 85.79% des élèves de la deuxième année primaire ont obtenu la



P.H.D. R.

moyenne, contre 85.94% en troisième année, 84.91% en quatrième année et 96.38% en cinquième année. Concernant le cycle moyen, la directrice de l'évaluation et de la prospection a fait savoir que le taux d'élèves de première année ayant obtenu la moyenne s'est élevé à 63.08%, la deuxième année 71.19%, la troisième année 72.16% et la quatrième année 73.28%. Pour ce qui est du cycle secondaire, ajoute la responsable, le taux d'élèves de première année qui ont eu la moyenne est de 64.82%, la deuxième année 71.65% et la troisième année 44.50%. Commentant les résultats des élèves de troisième année secondaire, l'inspecteur

général du ministère a affirmé que «les résultats n'ont pas reculé par rapport au premier trimestre, ajoutant qu'il s'agit des élèves de terminale qui se focalisent sur l'examen du Bac et pas sur les devoirs et les examens». Dans ce contexte, l'inspecteur général a fait part de la satisfaction du ministère quant à l'amélioration des moyennes dans la majorité des matières essentielles, notamment en mathématiques avec 72.42% et les sciences expérimentales 75.46%. A rappeler que le taux des élèves ayant obtenu la moyenne au 1^{er} trimestre a atteint plus de 81% au cycle primaire, soit plus des trois quarts des élèves, 61% au cycle moyen

et 61% au cycle secondaire, un peu moins en 3^e année secondaire 43.06%. Au cycle secondaire, 60.87% des élèves ont obtenu la moyenne en 1^{er} année secondaire au niveau des deux tronc communs, 65.57% en 2^e année secondaire et 43.06% en 3^e année secondaire. Les résultats par matière au cycle moyen ont atteint 70% d'élèves ayant obtenu la moyenne en arabe et entre 40% et 55% en mathématiques et en langues étrangères. Pour le cycle primaire, plus des trois quarts des élèves ont obtenu la moyenne dans les trois matières (plus de 75% en langue arabe, plus de 70% en mathématiques et plus de 66% en langue française).

M. B.

Hausse des prix des fruits et légumes

Le coût élevé de la culture sous serre en cause

La hausse des prix des fruits et légumes hors saison, constatée actuellement dans les marchés, est due essentiellement au coût onéreux des moyens déployés dans la culture sous serre ainsi qu'à l'augmentation des prix des semences. Ce sont, en tout cas, les explications données hier Mohamed Kharroubi, directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère de l'Agriculture.

«L'agriculture sous serre permet une production des fruits et légumes hors saison tout au long de l'année au profit du consommateur, mais elle oblige l'agriculteur à déployer des moyens très onéreux qui se répercutent sur les prix de vente croissants», explique Mohamed Kharroubi.

C'est une culture, dira-t-il, protégée, mise sur pied afin d'assurer au consommateur

une offre en fruits et légumes toute l'année même hors saison, qui nécessite des infrastructures spéciales, un dispositif d'irrigation et la mobilisation d'une main-d'œuvre formée. «Tout cela a un coût» et c'est pour cela que l'Etat a mis les moyens nécessaires pour accompagner l'agriculteur en vue de développer ce type d'agriculture.

Qui plus est, poursuivra le directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère de l'Agriculture, la production sous serre provient essentiellement du sud du pays, notamment à Biskra et Oued Souf. En conséquence, poursuit-il, les frais de transport de ces produits en partance du sud vers le nord du pays «reviennent très chers», auxquels s'ajoutent les moyens matériels et humains déployés. Ainsi, dira-t-il, avec tous ces fac-

teurs, le coût des produits agricoles hors saison devient plus onéreux que ceux de saison. A titre d'exemple, il citera les prix de la courgette qui est cédée, en marché de gros, à 80 DA/kg, le poivron à 135 DA/kg, le haricot vert à 245 DA/kg et les fraises entre 200 et 280 DA/kg. Néanmoins, Mohamed Kharroubi s'indignera contre la hausse des prix de la pomme de terre, cédée pourtant à 22 DA/kg dans les marchés de gros, et ce, en dépit de sa disponibilité tant au niveau des stocks frigorifiques qu'en production de saison.

Pour sa part, Abdelkader Naga, président du Conseil interprofessionnel de la culture maraîchère, soulignera que la hausse des prix des produits issus des cultures protégées est due à une diminution de la production induite par une baisse de la température qui marque la

période de froid allant du mois de décembre jusqu'à fin mars. «Chaque année et en période de froid, les fruits et légumes issus de la culture protégée enregistrent un recul. Mais à partir du 15 avril, cette production devient abondante surtout dans les régions côtières. Les prix vont automatiquement baisser», avance-t-il. Selon lui, 90% de la production des légumes sous serre proviennent de Biskra et d'Oued Souf, à l'instar de la tomate et du poivron. Pour les haricots verts, dont le prix est de loin le plus élevé par rapport aux autres, M. Naga expliquera que la spécificité du haricot vert est qu'il n'est pas cultivé sur la totalité de l'espace de la serre mais seulement sur ses bordures. Ce qui fait que sa production est «très limitée» quantitativement, d'où sa cherté.

Lynda Naili

LA QUESTION DU JOUR

La Fed ne serait-elle plus crédible ?

Suite de la page une

Mais comme l'économie malgré tout ne se porte pas mieux, et même commence à trahir des signes de faiblesse, pas tous d'ailleurs imputables à l'économie américaine, et que par ailleurs il n'est pas question pour la Fed de diminuer des taux encore historiquement bas sans changer radicalement de politique, il ne reste plus à son président qu'à annoncer qu'aucune augmentation n'est prévue dans le court terme. Que la Fed annonce des décisions de ce genre et finalement ne les prenne que longtemps après, ou même les abandonne en cours de route, cela n'est pas nouveau. La nouveauté en l'occurrence est ailleurs, elle est dans le fait que la Fed annonce qu'il n'y aura pas d'augmentations dans cette conjoncture précise, contrairement à ce qu'elle avait déclaré quelque temps auparavant. Si elle en est réduite à annoncer ce que justement elle n'a pas l'intention de faire, c'est que, se sont dit les investisseurs en bourse, autrement dit les spéculateurs, c'est sûrement que ça va plus mal qu'eux-mêmes ne le pensaient. Résultat : une chute de quelques points aux bourses à travers le monde, cependant de façon plus marquée en Asie ; au bout du compte l'effet contraire de celui qui était recherché. Cette attitude est différente de tout ce qui s'est passé jusqu'à maintenant. Elle est unique, elle est de mauvais augure. C'est la première fois que ce qui est censé être une bonne nouvelle, qui dans le fait a toujours passé pour telle, qui à ce titre a toujours poussé les actifs financiers à la hausse, ou du moins à stopper leur baisse, produit le même effet qu'une mauvaise nouvelle, que serait par exemple l'annonce d'une hausse des taux. Si les marchés en viennent à craindre une détérioration de la conjoncture, dans le fait même que l'argent n'a pas renchéri, c'est qu'il n'y a plus rien que la Fed peut entreprendre qui soit à même de leur redonner confiance. Nul n'est tenu à l'impossible, pas même la Fed, qui pourtant peut beaucoup. Si leur confiance est si difficile à regagner, c'est parce que quelque chose s'est produit que ne peut contrebalancer la décision prise de la Fed relative aux taux. Ce quelque chose de très inquiétant, du point de vue des spéculateurs tout au moins, c'est l'inversion de la courbe des taux. En temps normal les rendements des obligations d'Etat américains de long terme sont supérieurs à ceux des obligations de court terme. Il se trouve que ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les spéculateurs s'attendent à ce que le ciel leur tombe sur la tête, on comprend qu'une majorité d'entre eux soient plus portés à vendre qu'à acheter. M. H.

Installation de Lotfi Cheriet au poste de DG

■ M. Cheriet a mis l'accent sur «la nécessité de définir des objectifs clairs, dont la promotion de contenus médiatiques aux plus hauts niveaux de professionnalisme, d'ouverture et de crédibilité, ainsi que le développement de grilles de programmes de qualité avec l'ouverture sur les différentes franges de la société», pour que l'EPTV «s'érige en service public».

Par Fatah G.

Le nouveau directeur général de l'Entreprise nationale de la télévision (EPTV), Lotfi Cheriet, a été installé, hier à Alger, à son poste, en remplacement de M. Toufik Khelladi, appelé à d'autres fonctions. Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a salué, à cette occasion, «les efforts de M. Khelladi consentis au service du pays et du secteur de l'information, en tant que journaliste et dirigeant», notamment pendant l'exercice de ses fonctions à la tête de l'EPTV. Il a félicité, en outre, le nouveau DG de l'EPTV, lui souhaitant «davantage de réussite, en particulier en cette conjoncture particulière que vit le pays, qui exige de nous, et plus que jamais, davantage de dévouement et de loyauté, au service du pays et des institutions de la République». Remerciant le pré-



PH.D. R.

sident de la République pour la confiance dont il a été investie. M. Cheriet a affirmé, pour sa part, qu'il arrive à «un moment très difficile et compliqué», se disant confiant quant à sa capacité de faire face «à tous les défis et enjeux qui se posent, en apportant des contributions à même de développer et d'organiser l'EPTV». A ce propos, il a mis

l'accent sur «la nécessité de définir des objectifs clairs, dont la promotion de contenus médiatiques aux plus hauts niveaux de professionnalisme, d'ouverture et de crédibilité, ainsi que le développement de grilles de programmes de qualité avec l'ouverture sur les différentes franges de la société», pour que l'EPTV «s'érige en service public». Pour

sa part, M. Khelladi a indiqué que «l'EPTV et le service public n'ont rien à craindre grâce aux cadres capables d'assurer ce service en tant qu'action stratégique pour l'avenir du pays», soulignant qu'il a bénéficié du «plein soutien des cadres et des personnels de la télévision ces dernières années», tout en souhaitant à M. Lotfi Cheriet succès

et réussite dans ses nouvelles fonctions à la tête de l'EPTV. Des journalistes, des travailleurs et des techniciens de l'EPTV avaient organisé, ces dernières semaines, des sit-in, revendiquant le respect du «service public» et «l'objectivité dans le suivi des développements que connaît le pays».

F. G./APS

Diplomatie

Lamamra reçu à Pretoria par le président namibien Hage Geingob

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a été reçu hier à Pretoria, en marge de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, par le président de la République de Namibie, Hage Geingob, président en exercice de la Communauté de développement des Etats de l'Afrique australe (SADC). A cette occasion, M. Lamamra a transmis un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue namibien. Tout en se félicitant des liens historiques de fraternité et de solidarité entre l'Algérie et la Namibie, les deux parties ont abordé «les voies et moyens de renforcement des relations bilatérales dans divers domaines». L'audience a été également l'occasion pour réitérer le soutien de l'Algérie et de la Namibie à la cause sahraouie et au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Le rôle de l'Union africaine (UA) et de ses Etats membres ainsi que celui de la SADC dans le cadre de la recherche d'une solution à ce conflit a également été abordé pour souligner «l'importance d'une approche solidaire basée sur les principes cardinaux de l'Acte constitutif de l'Organisation panafricaine». Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères

participe à la Conférence de Pretoria en sa qualité de représentant du président de la République.

Autodétermination des Sahraouis : l'Afrique du Sud appelle à la mise en œuvre des résolutions onusiennes

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a appelé mardi l'ONU à mettre en œuvre «sans délais» les résolutions adoptées dans le cadre du règlement du conflit du Sahara occidental, dont celles portant sur le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui, réaffirmant son soutien aux efforts de médiation menés actuellement, par l'Envoyé spécial du SG des Nations unies, Horst Kohler, entre les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario. Dans un discours prononcé lors de la deuxième journée de la Conférence de solidarité avec le peuple sahraoui initiée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), à Pretoria, le chef d'Etat sud-africain a réaffirmé l'aide et le soutien de son pays aux Sahraouis auprès de l'ONU pour «la mise en œuvre sans

délais des résolutions portant sur le règlement du conflit du Sahara occidental y compris celle prévoyant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui». Appelant les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, à des «négociations sans conditions préalables pour trouver une solution durable dans l'esprit du multilatéralisme et de la Charte des Nations unies», M. Ramaphosa a assuré que l'Afrique du Sud est disponible à faciliter le dialogue et à ramener les deux pays autour de la table des négociations, en vue de faire de l'Afrique «un continent où règneront la stabilité et la paix, dans la perspective de la concrétisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA». Réitérant le plein soutien de son pays à la cause sahraouie, le président Ramaphosa a affirmé, dans ce contexte, que «l'Afrique du Sud n'oubliera jamais le peuple sahraoui et sera toujours à ses côtés». Dans cet esprit, il a cité l'engagement du militant de la cause anti-apartheid et président du Congrès National Africain (ANC), Oliver Reginald Tambo (1917-1993), qui avait combattu pour l'indépendance de son pays, et dont le siège du ministère des Affaires étrangères porte son nom aujourd'hui. M.

Ramaphosa a rappelé que Olivier Reginald avait toujours reconnu que c'était grâce à la solidarité internationale que l'Afrique du Sud avait pu se libérer du système d'apartheid et mettre fin à la domination de l'occupation. Faisant le constat en ce qui concerne la situation du peuple sahraoui, le chef d'Etat de l'Afrique du Sud a dénoncé «une crise humanitaire, notamment celle des populations sahraouies vivant dans les camps de réfugiés, en la considérant comme «la plus longue crise dans l'histoire de l'humanité»». «La situation des Sahraouis est un fléau dans la conscience humaine. Malgré l'adoption de la résolution 621 par le Conseil de sécurité prévoyant le droit à l'autodétermination des Sahraouis, à travers un référendum, cette étape n'a pas été encore réalisée», a souligné l'intervenant, appelant l'ONU et l'UA à agir pour mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui, qui a été privé, a-t-il mentionné, «de son droit à la liberté». L'Algérie est représentée à cette conférence par le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et une délégation de parlementaires.

Ali T.

La route qui tue 32 morts et 1 227 blessés en une semaine

TRENTE-DEUX personnes ont trouvé la mort et 1 227 autres ont été blessées dans 1 183 accidents de la circulation survenus durant la période du 17 au 23 mars 2019, à travers le territoire national, indique un bilan établi mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat, avec 6 personnes décédées et 16 autres blessées suite à 12 accidents, note la même source.

En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 981 interventions pour procéder à l'extinction de 654 incendies urbains, industriels et autres.

L. M.

Import-Export

Les opérateurs appelés à recourir au carnet douanier d'admission temporaire

■ La directrice générale de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Ouahiba Bahloul, a appelé, à Alger, les opérateurs économiques algériens à recourir davantage au carnet douanier d'admission temporaire, leur permettant d'importer ou exporter, de manière temporaire, des marchandises sans paiement des droits et taxes normalement applicables.

Par Salem K.

«L'Algérie dispose d'un dispositif très performant, mais méconnaisable, qui est le carnet douanier d'admission temporaire, c'est pourquoi nous invitons les opérateurs économiques algériens à recourir davantage à ce mécanisme qui leur offre beaucoup de facilités et d'avantages en termes de procédures douanières, de coûts, ainsi que la possibilité de pénétrer des marchés à l'international», a expliqué M^{me} Behloul. Elle s'exprimait en marge d'une journée d'information sur le carnet douanier d'admission temporaire organisée par la CACI, en collaboration avec la direction générale des Douanes algériennes (DGD) et l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA). Précisant que le but de cette journée était de vulgariser et sensibiliser les opérateurs économiques sur la nécessité de recourir au carnet douanier d'admission temporaire, la responsable a souligné que le contexte actuel de l'économie algérienne axé sur une vive dynamique à l'export et surtout la participation

à des foires à l'international pour promouvoir le produit algérien «rend ce dispositif indispensable». A travers ce genre de journées d'information initiées par la CACI à travers le territoire national, précise-t-elle, le nombre des opérateurs ayant utilisé cette procédure ces trois dernières années avoisine les 130 opérateurs économiques annuellement, alors qu'il ne dépassait pas les trentaines années auparavant. Expliquant que l'Algérie était signataire des accords internationaux initiant ces procédures depuis les années 90, mais les orientations économiques n'étaient pas en faveur de leur expansion, elle a précisé que son institution poursuivra ces actions de proximité et de sensibilisation en vue d'augmenter le nombre d'opérateurs économiques utilisant ces procédures. Intervenant lors de cette journée, le représentant de la DGD, Adel Habsa, a expliqué que le carnet douanier d'admission temporaire, communément appelé le carnet ATA, est un document de passage en douane en suspension des droits et

taxes, permettant l'exportation temporaire dans 76 pays de certains types de marchandises et équipements destinés à divers usages, notamment les échantillons commerciaux et matériels professionnels destinés aux expositions dans des foires et salons, conformément à la Convention de Bruxelles de 1961 et la Convention d'Istanbul de 1990. Selon lui, le carnet ATA, remplace les obligations déclaratives lors du franchissement de chaque frontière et dispense de fournir aux douanes une garantie (caution ou consignation) exigible par les douanes pour toute exportation ou importation temporaire. D'une validité d'une année, le carnet ATA est délivré par les institutions émettrices (la CACI pour le cas algérien), a-t-il ajouté, soulignant que ces institutions sont garantes des obligations du titulaire du carnet, notamment le respect des engagements sur la destination des marchandises, l'acquiescement des droits, taxes et pénalités en cas d'infraction, l'apurement dans les délais et la restitution du carnet après apurement. Il a pré-



PH/D. R.

cisé que les marchandises éligibles au carnet ATA sont les marchandises destinées à être présentées ou exposées lors d'une exposition, foire, congrès ou autre manifestation similaire, matériel professionnel, marchandises destinées à des fins scientifiques, éducatives ou culturelles, ainsi que le matériel de propagande touristique. Le régime du carnet ATA exclut, selon

M. Habsa, les matériels destinés à la production et exécution des travaux, les marchandises devant faire l'objet de livraison ou de transformation, les consommables et marchandises périssables, ainsi que les moyens de transport à l'exception des véhicules spécialement aménagés. «Dans le cadre de l'apurement du carnet ATA, l'opérateur doit prouver la réimportation de tout ce qui a été exporté sous le régime de l'admission temporaire. Le cas échéant, les services des douanes saisissent l'institution garante à l'effet de procéder à la consignation des sommes exigibles», a-t-il précisé. Témoignant des avantages de ce mécanisme, Lotfi Bahloul, représentant d'une société algérienne spécialisée dans les équipements scientifiques de contrôle et de laboratoires, a estimé que le carnet ATA permet de «faciliter les participations à l'étranger d'une façon simplifiée au lieu de recourir à des procédures classiques d'exportation et de réimportation, souvent lourdes et coûteuses». Selon plusieurs participants, le carnet ATA permettra une participation «plus agressive» des opérateurs algériens aux foires et manifestations à l'international pour promouvoir le produit algérien, notamment dans le cadre des dernières actions initiées par le ministère du Commerce qui avait mené plusieurs délégations algériennes dans des foires internationales. S. K./APS

Energie

La demande mondiale a atteint en 2018 son rythme le plus rapide des dix dernières années

La demande énergétique mondiale, qui a augmenté de 2,3% en 2018, a atteint son rythme le plus rapide des dix dernières années, a noté hier l'Agence internationale de l'énergie (AIE), indiquant que les émissions de CO2 ont battu un record historique. «La demande énergétique mondiale a augmenté de 2,3% l'année dernière, son rythme le plus rapide cette décennie, une performance exceptionnelle tirée par une économie mondiale robuste et des besoins en chauffage et climatisation de plus en plus importants dans certaines régions», a expliqué l'AIE, dans un rapport parvenu à l'APS, relevant que le gaz naturel est devenu le combustible de choix. Ce combustible de choix a enregistré les gains les «plus importants» en représentant 45% de la hausse de la consommation d'énergie, dont la croissance de la demande a été particulièrement forte aux Etats-Unis et en Chine. L'AIE, qui défend les intérêts des consommateurs d'énergie, précise que la demande pour tous les combustibles a augmenté. Les combustibles fossiles représentent près de 70% de la croissance

pour la deuxième année consécutive, a-t-elle mis en relief, ajoutant que la production d'énergie solaire et éolienne a progressé à un rythme à deux chiffres, avec une augmentation de 31% à elle seule. Cependant, fait-elle constater, cela n'a pas été «suffisamment rapide» pour répondre à la demande croissante d'électricité dans le monde, expliquant que ceci a entraîné une augmentation de la consommation de charbon. «En conséquence, les émissions mondiales de CO2 liées à l'énergie ont augmenté de 1,7%, pour atteindre 33 gigatonnes (Gt) en 2018. L'utilisation du charbon dans la production d'énergie a dépassé la barre des 10 Gt, soit un tiers de l'augmentation totale», a-t-on indiqué. Par ailleurs, l'électricité continue de se positionner comme le «carburant» de l'avenir, a estimé l'AIE pour qui la demande mondiale d'électricité a augmenté de 4% en 2018 pour atteindre plus de 23 000 TWh. «Cette croissance rapide pousse l'électricité vers une part de 20% de la consommation finale totale d'énergie», a-t-elle affirmé, soutenant que l'augmentation de la production d'électricité

a été à l'origine de la moitié de la croissance de la demande en énergie primaire. En ce qui concerne les énergies renouvelables, l'AIE a estimé qu'elles ont «largement» contribué à cette expansion de la production d'électricité, représentant près de la moitié de la croissance de la demande en électricité. L'agence indique également que près du 1/5^e de l'augmentation de la demande énergétique mondiale est imputable à la demande accrue de chauffage et de refroidissement, alors que les températures moyennes hivernales et estivales approchaient ou dépassaient les records historiques dans certaines régions, soulignant que la Chine, les Etats-Unis et l'Inde ont représenté près de 70% de la hausse de la demande d'énergie dans le monde. Pour le pétrole, la demande a augmenté de 1,3% dans le monde, a ajouté l'agence, précisant que les Etats-Unis ont à nouveau dominé la croissance mondiale pour la première fois en 20 ans, grâce à une forte expansion de la pétrochimie, à une production industrielle en hausse et à des services de camionnage. Mahi O./Agences

Pétrole

Le Brent à près de 68 dollars à Londres

Les prix du pétrole remontaient hier en cours d'échanges européens alors qu'une nouvelle panne d'électricité géante au Venezuela ravive les inquiétudes sur la production de ce membre fondateur de l'Opep. Vers 12h00, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 67,77 dollars à Londres, en hausse de 56 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 72 cents à 59,54 dollars. Une nouvelle coupure de courant affecte depuis lundi midi Caracas et les grandes villes vénézuéliennes, deux

semaines après la mégapanne du 7 mars qui a paralysé le pays pendant une semaine. Cela ne va pas aider la production du pays à rebondir, selon un analyste. Outre la crise politique et économique qui secoue le pays, l'industrie pétrolière vénézuélienne doit également faire face aux sanctions de Washington, qui a interdit aux raffineries américaines d'acheter du brut à la compagnie nationale PDVSA. Cette perturbation du marché, qui vient s'ajouter aux sanctions des Etats-Unis contre l'Iran et aux limitations volontaires de production du reste de l'Organisation

des pays exportateurs de pétrole, explique la montée des prix de l'or noir depuis le début de l'année (d'environ 26% pour le Brent et de 31% pour le WTI). L'Opep et ses partenaires ont d'ailleurs proposé d'annuler leur réunion d'avril et de décider en juin de maintenir ou non leurs objectifs de production au deuxième semestre. Certains acteurs du marché voient dans cette annulation la preuve de la solidité de l'accord et la volonté de ne pas ajuster les objectifs de production à la hausse en avril, avant que les Etats-Unis ne décident de prolonger des exemptions

à certains importateurs de pétrole iranien. Mais cette annulation pourrait être au contraire le signal qu'il n'y aurait pas encore d'unanimité en avril pour continuer à limiter la production jusqu'à la fin de l'année, ont prévu des analystes. Du côté du premier producteur mondial, les Etats-Unis, les investisseurs attendaient hier les premiers chiffres de la fédération professionnelle de l'American Petroleum Institute (API) sur les réserves américaines de brut. Aujourd'hui, l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) publiera ses données officielles. R. E.

Souk Ahras

Distribution de plus de 4 300 logements tous types confondus

■ Pas moins de 4 333 logements tous types confondus, partie d'un programme comprenant un nombre important d'unités d'habitations destinées à répondre aux demandes des citoyens de la wilaya de Souk Ahras, ont été attribués selon des responsables locaux du secteur du logement.

Par Anissa H.

Le quota distribué lors d'une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif local, Farid Mohamedi à la salle des conférences Miloud-Touahri, en présence des autorités civiles et militaires englobe 1 176 logements publics locatifs (LPL), 404 logements promotionnels aidés (LPA), 160 logements Cnep-Immo en plus de 2 593 lotissements sociaux, affectés au bénéfice des communes classées parmi les zones des Hauts plateaux, a-t-on précisé. L'ensemble de ces habitations est réparti sur entre autres les localités de Sedrata avec 200 logements, Oum El Adhaim, 162 unités, Taoura, bénéficiaire de 140 logements, et Merahna avec 210 logements, a détaillé la même source, soulignant que les quotas du LPA et de Cnep-Immo ont été réservés au chef lieu de wilaya en plus de certaines localités. Les 2 593 lots de lotissements sociaux concernent les régions d'Oum El Adhaim, Oued Keberit, Targuelat, Bir Bouhouche, Safel Ouidene, Taoura et de Sidi Fredj, a-t-on

encore noté. Dans son intervention à cette occasion, le chef de l'exécutif local a indiqué que la wilaya de Souk Ahras a bénéficié de plus de 60 000 logements tous segments confondus dont 30 026 aides financières aux logements ruraux, 17 760 LPL, 6 600 LPA et 5 320 unités de type location-vente, rappelant que 2 890 familles avaient bénéficié en 2018 de nouveaux loge-



ments, dans le cadre des actions de relogement, lancées il y a quelques années. Ces opérations, selon le même responsable, qui se poursuivront jusqu'à l'éradication des toutes les habitations inadéquates, ont permis l'élimination de plusieurs points noirs signalés dans la

wilaya dont 200 constructions relevant des bidonvilles, des immeubles menaçant ruine en plus de la régulation des situations des habitations dans de nombreux quartiers populaires dans le cadre de la loi 15/08. Il a ajouté que ces opérations de relogement se poursuivent jus-

qu'à «l'élimination de toutes les poches de bidonvilles». Les autorités locales veillent à l'aménagement extérieur des logements en cours et la réalisation des équipements publics avec le souci de donner à ces cités un cachet avenant et attrayant.

A. H. /APS

Khenchela

1,370 milliard DA pour l'aménagement des stades communaux et de proximité

Une enveloppe financière estimée à 1,370 milliard DA puisée de la Caisse de la garantie et de la solidarité des collectivités, a été allouée au titre de l'exercice 2019 pour l'aménagement et la pose du gazon synthétique dans des stades communaux et de proximité de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La première opération, inscrite par la commission des marchés et des programmes de la direction de l'administration locale

(DAL), a été lancée avec la mobilisation d'un montant de 250 millions DA pour l'aménagement et la réhabilitation des stades communaux des localités de Khenchela, d'Ain Touila, de Djellal et de Teouzianet, a précisé la même source. La seconde action «*récent*» inscrite, porte sur l'aménagement et la pose du gazon synthétique dans 13 stades communaux de cette wilaya. Elle a bénéficié, selon la même source, d'une enveloppe financière de l'ordre de 750 mil-

lions DA pour la réalisation également de clôtures de ces structures sportives en plus de la réfection de l'électricité et l'aménagement des vestiaires et des gradins. Il s'agit, a encore détaillé la même source, des stades implantés dans les communes de Baghai, de Yabous, de M'sara, de Chelia, de Remila, de Bouhmama, de Khirane, de Tamza, de N'sigha, de Kais et de Ouedja. Dans le cadre du programme de wilaya de 2019, visant l'aménagement de

diverses infrastructures sportives, un montant financier évalué à 370 millions DA a été réservé également pour la rénovation et la pose du gazon synthétique dans des différents stades de proximité se trouvant à travers les 21 localités de la wilaya dont la gestion sera confiée, «avant la fin de l'année en cours aux jeunes», a-t-on indiqué. Aussi, un budget d'investissement de l'ordre de 100 millions DA a été consacré dans la même wilaya pour la réhabilitation du complexe sportif «Hamam Amar», au chef-lieu de wilaya, selon la même source, faisant savoir que les travaux de construction des gradins du côté Ouest de cette structure ont été lancés en janvier dernier par l'entreprise Cosider. Les services de la wilaya de Khenchela œuvrent actuellement pour l'établissement du cahier des charges lié au projet de réalisation de la tribune officielle du complexe en plus de l'aménagement d'une cabine de presse et la mise à niveau des vestiaires et la réalisation d'une salle destinée aux arbitres ainsi que l'installation des tableaux électroniques d'affichage, a-t-on signalé.

A. A. O.

El Bayadh

La quantité d'eau stockée au barrage de Brizina estimée à 93 millions m³

La quantité d'eau stockée au barrage de Brizina (sud d'El Bayadh) a atteint 93 millions de mètres cubes, a-t-on appris du directeur de cette infrastructure. Bekhitia Djilali a indiqué dans ses explications fournies au wali d'El Bayadh, Mohamed Djamel Khanfar lors de la célébration de la journée mondiale de l'eau, que ce barrage a enregistré dernièrement un taux de remplissage de plus de 90 pc d'un total de stockage de 123 millions m³. Les eaux de ce barrage sont destinées seulement à l'irrigation des terres agricoles à Brizina, à l'instar de l'oasis d'une surface de 174 hectares et les périmètres agricoles de cette région s'étendant sur 1 000 ha. Le débit quotidien de l'eau destinée à l'irrigation à partir de ce barrage est de 100 000 m³. A l'occasion, le wali a instruit les responsables de cet ouvrage hydraulique à coordonner les efforts avec différents secteurs dont les directions des services agricoles et des ressources en eau, en vue d'une exploitation optimale des eaux

de ce barrage et l'extension du champ d'actions des agriculteurs et des investisseurs bénéficiaires de ses eaux, et par conséquent la relance du secteur agricole à Brizina qui a initié de grands projets d'investissement dans ce secteur. La célébration de la journée mondiale de l'eau, qui a lieu à la maison de l'environnement et au siège de la conservation des forêts avec la participation de plusieurs services, instances

et associations, a été marquée par une opération de reboisement devant le nouveau siège de la conservation des forêts avec la plantation de 600 arbres. Le secteur des forêts a planté, la semaine dernière, 2 000 arbres à travers la wilaya avec la distribution de 1 000 arbustes aux écoles dans le cadre de l'extension du couvert forestier et végétal de la wilaya et la lutte contre la désertification que connaît la wilaya, a

indiqué le conservateur des forêts, Akkazi Djedid. Les statistiques de la conservation des forêts signalent que plus de 80 pour cent de la surface de la wilaya sont sensibles à la désertification et plus de 158 000 ha de la surface de la wilaya fait l'objet de désertification.

F. Y.

Agriculture à Mila

Prévision de production de plus de 1,75 million de quintaux d'ail

La wilaya de Mila prévoit la réalisation au titre de la saison agricole en cours, une production de 1 075 320 million de quintaux d'ail, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). La surface consacrée à la plantation d'ail, estimée à 1 923 hectares est concentrée essentiellement dans les communes de la région Sud notamment dans les localités d'Oued Athmania, Oued Seguen,

Teleghma ainsi que la commune de Mechira, dans le périmètre irrigué s'étendant sur une superficie de 4 447 hectares, a précisé la même source. La surface réservée cette année à ce genre de cultures à l'échelle locale, a connu une «*égère hausse*» estimée à 29 ha, a-t-on ajouté de même source, rappelant que la campagne agricole précédente a été marquée la mobilisation de 1 894 ha pour la

culture de l'ail et une production «*considérable*», dépassant 1 million de quintaux. La même source a attesté que les résultats réalisés dans la culture de l'ail à Mila et encouragé près de 400 agriculteurs à reconduire, pour cette saison agricole, la même activité agricole. Estimée à 3 DA pour le kg, la prime de stockage de l'ail accordée par le ministère de tutelle aux producteurs de la filière, dans le cadre de la régula-

tion du marché de ce produit et d'assurer sa disponibilité tout au long de l'année, figure parmi les facteurs qui ont également favorisé la culture de l'ail et son développement dans cette région. L'entrée en vigueur du périmètre d'irrigation constitue également un élément encourageant au développement de cette culture, a-t-on conclu.

R. R.

Maroc

Londres appelle ses ressortissants à la vigilance contre la menace terroriste

■ Les autorités du Royaume-Uni ont appelé leurs ressortissants désireux de se rendre au Maroc à la plus grande vigilance au vu du risque «d'attaques terroristes» pouvant les viser, indique lundi le bureau britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth (FCO), rappelant l'assassinat, en décembre 2018, de deux ressortissantes scandinaves.

Par Farid M.

«**L**a menace d'attaques terroristes à l'échelle mondiale contre les intérêts britanniques et les ressortissants britanniques, par des groupes ou des individus motivés par les conflits en Irak et en Syrie, est considérée comme accrue», a souligné le bureau britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth dans un communiqué. «Il est très probable que les terroristes tentent de mener des attaques au Maroc», a-t-il poursuivi, précisant que «les attaques pourraient être au hasard ou ciblant des étrangers». «Vous devriez être vigilants en tout temps», prévient le bureau britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth. En plus du risque terroriste, les autorités britanniques ont appelé également à la vigilance lors des manifestations populaires. «Des mouvements de protestation ont parfois lieu à travers le pays. La plupart d'entre eux sont pacifiques, mais vous devez prendre des mesures de sécurité appropriées afin de

les éviter», suggère le texte. Ces dernières semaines, les autorités marocaines ont mis en garde contre une menace accrue liée au nombre de Marocains sympathisants de l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI) et à d'autres groupes armés, conclut le communiqué. Une semaine après l'assassinat sauvage par l'organisation terroriste Daech, en décembre dernier, de deux randoïstes scandinaves dans la région de l'Atlas, le journal britannique «The Sun» avait déjà averti que le Maroc est devenu «un tremplin» pour les attaques terroristes de Daech en Europe et les touristes doivent désormais «être vigilants à tout moment». Dans une enquête menée par «The Sun» à la suite de l'exécution par Daech de Louisa Vesterager Jespersen, une étudiante danoise de 24 ans et Maren Ueland, une Norvégienne de 28 ans, dont les corps ont été découverts sur un site isolé dans le Haut-Atlas (sud du Maroc), le média a révélé que «le Maroc n'est plus un havre de paix et de stabilité du moment que les



étrangers sont désormais devenus des cibles possibles pour les extrémistes locaux». Ce pays est devenu aussi «un tremplin» pour les attaques terroristes de Daech et «le terreau» du groupe extrémiste qui a envahi l'Europe,

d'après le journal. Le média qui cite le Foreign Office avertit également que les terroristes marocains risquent de mener des attaques à Londres, Paris, Barcelone, Bruxelles et en Finlande, et rappelle que dans

son dernier conseil aux voyageurs, le Foreign Office a mis en garde que «les terroristes sont encore susceptibles de mener des attaques au Maroc» et exhorté les visiteurs à «être vigilants à tout moment». **F. M./APS**

Sahara occidental

Début des travaux de la conférence de solidarité de la SADC

Les travaux de la première journée de la Conférence de solidarité de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) avec le Sahara occidental occupé ont débuté à Pretoria avec la participation de l'ensemble des Etats membres de l'organisation régionale et de pays amis de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Abrisée par le Centre des conférences du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République d'Afrique du Sud, cette conférence de solidarité a réuni, pour sa première journée, les ministres des Affaires étrangères des 16 pays membres de la Communauté, ainsi que de hauts représentants de pays amis de la RASD, notamment le Nigeria, le Venezuela, Cuba et Kenya. L'Algérie, conviée également à ce symposium, est représentée par le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et une délégation de parlementaires. Selon le programme remis à la presse, des chefs d'Etat et de gouvernement du continent africain, des personnalités et des responsables de partis politiques d'Afrique, d'Amérique latine, d'Europe et d'Asie, ainsi que des acteurs de la société civile solidaire avec la République sahraouie seront présents à cet évé-

nement prévu sur deux jours. La délégation sahraouie est rehaussée par la présence du président de la République et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, arrivé dimanche soir, à la tête d'une importante délégation officielle dont le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek. Le coup d'envoi de cette conférence a été donné par la ministre sud-africaine des Affaires étrangères

et de la Coopération internationale, Lindiwe Sisulu, suivi par l'intervention de la vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères de la Namibie, Netumbo Nandi-Ndaitwah, qui est également présidente du Conseil des ministres de la SADC. Il est prévu, toujours au titre de la première journée, une communication du ministre sahraoui des Affaires étrangères et une présentation d'une vidéo sur

le Sahara occidental occupé. Les travaux se poursuivront dans l'après-midi en deux ateliers distincts consacrés aux thèmes du rôle de la communauté internationale dans l'assurance de l'application de toutes les résolutions et décisions des Nations unies et de l'Union africaine sur le Sahara occidental, y compris le renforcement des mesures contre l'exploitation des ressources naturelles du Sahara

occidental. Ce groupe de travail sera animé par l'ancien président de la République fédérale du Nigeria, Olesegun Obasanjo. Le deuxième groupe de travail focalisera, quant à lui, sur le renforcement de la solidarité internationale avec le peuple du Sahara occidental afin de garantir son droit à l'autodétermination. **A. O.**

Tunisie

Une centaine de migrants clandestins interceptés au Grand Tunis et louage

Les forces de la Sûreté nationale en Tunisie ont réussi à intercepter une centaine d'individus pour tentative d'immigration clandestine à partir du port de la Goulette, principal port maritime du pays et situé dans la banlieue nord de Tunis, a annoncé le porte-parole du ministère tunisien de l'Intérieur, Sofiène Zaag. Selon M. Zaag, «soixante-dix personnes ont été placées en garde à vue, alors que les trente autres sont passés en comparaison immédiate étant donné qu'ils sont mineurs». «Le ministère de l'Intérieur est vigilant face aux tentatives de migration par la mer qui se multiplient dès l'arrivée du beau temps et l'amélioration des conditions météorologiques», a-t-il dit, dans une déclaration à la presse. Représenté par le district de la Sûreté nationale de Carthage, «le département de l'Intérieur a tenu plusieurs réunions avec des responsables de l'Office de la marine marchande et des Ports (...) il a

été décidé d'installer des caméras de surveillance et de mobiliser un plus grand nombre de gardiens pour lutter contre l'immigration illégale», a-t-il ajouté. M. Zaag a catégoriquement nié certaines informations portant sur un assaut à armes blanches mené par un groupe d'individus cagoulés sur le port dans une tentative de s'infiltrer dans l'un des navires ancrés sur place. D'un autre côté, la direction générale de l'Office de la marine marchande et des ports (OMMP) de Tunisie a pour sa part «démenti toute attaque ou tentative d'attaque visant un ou plusieurs employés au sein du port de la Goulette dans la soirée de samedi ou encore les jours qui l'ont précédé (...), s'infiltrer dans cet espace est presque impossible», a indiqué un communiqué de l'OMMP.

Grève de trois jours des taxis

L'Union tunisienne des taxis individuels et la Fédération tunisienne des louages sont entrés à partir d'hier en grève de trois jours. Dans un communiqué, l'Union tunisienne des taxis et louages a demandé son association à la composition des comités consultatifs. L'Union tunisienne des taxis individuels a réitéré son rejet des documents qui lui étaient imposés, appelant à l'organisation du processus d'octroi des licences. Pour sa part, la Chambre nationale des propriétaires des voitures de louage relevant de l'UTICA a déclaré qu'elle ne suivra pas la grève, considérant les 26, 27 et 28 mars comme des jours de travail. Pour sa part, la chambre des propriétaires de taxis individuels a exprimé son rejet de la grève et a appelé le ministère de l'Intérieur à protéger les professionnels. **R. M.**



Proche-Orient

Retour au calme à Ghaza, Netanyahu rentre pour dicter la suite

■ Le calme est revenu hier à Ghaza après une nouvelle confrontation à distance entre Israël et Palestiniens, et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu doit désormais décider s'il s'en tient là ou prend le risque d'une escalade à deux semaines des législatives.

L'armée israélienne et les groupes armés palestiniens ont poursuivi jusqu'à tôt hier les hostilités engagées la veille au soir, malgré l'annonce d'un cessez-le-feu. Ripostant à un tir de roquette qui a fait sept blessés légers au nord de Tel-Aviv la nuit précédente, les avions, les hélicoptères et les chars israéliens ont frappé, selon l'armée, des dizaines d'objectifs dans le territoire sous blocus coincé entre Israël, Égypte et Méditerranée. Les Palestiniens ont de leur côté déclenché un tir de barrage de dizaines de roquettes et d'obus de mortier en direction du territoire israélien, selon les journalistes de l'AFP à Ghaza. Sept Palestiniens ont été blessés par les frappes israéliennes, ont rapporté les secours. Les armes se sont finalement tues, au moins provisoirement, au petit jour. Cet énième accès de fièvre autour de Ghaza

depuis que le mouvement islamiste Hamas y a pris le pouvoir en 2007 fait craindre une nouvelle confrontation ouverte avec Israël dans un contexte hautement volatil. Israël, et le Hamas et ses alliés se sont livrés trois guerres depuis 2007. Dans un signal se voulant fort, l'armée israélienne a réduit à un tas de ruines le bureau d'Ismail Haniyeh, le chef du Hamas, et détruit totalement deux bâtiments de plusieurs étages abritant des services de renseignement et des activités militaires du mouvement islamiste, selon l'armée israélienne. Dans le territoire palestinien éprouvé par les guerres, la pauvreté et les blocus israélien et égyptien, comme dans les localités israéliennes riveraines coutumières des alertes et des courses précipitées vers les abris, chacun se demande à quoi s'attendre. « Une guerre est possible », dit à l'AFP Esmat Bekheet, à l'instar

d'autres habitants de Gaza. « Je m'attends à une escalade », abonde Hazem Mattar. De l'autre côté de la barrière de sécurité israélienne de plusieurs mètres de haut qui enferme Ghaza, un habitant de Sderot, où une maison a été endommagée par les violences de la nuit, accuse les dirigeants de délaisser les habitants et de ne se préoccuper de la situation ghazaouie que quand une roquette tombe près de Tel-Aviv. « Les (roquettes palestiniennes) Qassam, c'est quoi pour nous? Rien, des cacahuètes. 80% des gens d'ici vivent dans l'angoisse. C'est fini pour eux ici », se lamente Yossi Timsi. Le Hamas a annoncé lundi soir un cessez-le-feu entre Israël et groupes combattants palestiniens, conclut par l'entremise des Égyptiens, médiateurs historiques à Ghaza. Aucune confirmation d'arrêt des hostilités n'a été obtenue jusque-là de la part d'Israël. Les écoles sont restées fermées hier dans certaines localités israéliennes proches de Gaza. L'armée a limité les rassemblements publics. Les écoles, banques et bureaux gouvernementaux n'ont pas ouvert non plus dans la bande de Ghaza. Le Premier ministre israélien n'a donné aucun signal clair de la suite qu'il comptait donner aux événements, au moment de monter dans l'avion pour rentrer en



PH: A. D. R.

Israël. Il avait au préalable écouté une visite à Washington qu'il aurait voulu, en pleine campagne électorale, moins parasitée par l'actualité ghazaouie. « Nous avons répondu avec une très, très, très grande puissance », a-t-il dit au pied de l'avion. Il a prévenu le Hamas qu'il était prêt à ordonner une offensive terrestre à hauts risques dans l'enclave si nécessaire. Le séjour de M. Netanyahu et la réception accordée par son grand allié, le président américain Donald Trump, étaient conçus pour renforcer la stature du Premier ministre en vue des

législatives du 9 avril, à l'issue incertaine. M. Netanyahu s'est plaint amèrement que les médias aient accordé davantage d'attention durant cette visite à Ghaza qu'au nouveau cadeau de choix que M. Trump lui a fait: l'officialisation de la reconnaissance par Washington de la souveraineté israélienne sur la partie du Golan syrien annexée par Israël, malgré la réprobation suscitée à l'étranger par cette nouvelle rupture du président américain avec le consensus international au profit de l'État hébreu. **Rosa C.**



Impuissance

Sanctions

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump continue à garder l'espoir d'une réussite diplomatique monumentale pour clore son (premier ?) mandat à la Maison-Blanche. Il semble miser beaucoup sur une résolution de la crise avec la Corée du Nord avec laquelle il a réussi ces dernières années à établir un dialogue sans précédent. Mais il est encore loin de convaincre le président nord-coréen d'abandonner son arsenal nucléaire. Toutefois, le président américain a annoncé qu'il annulerait des sanctions imposées par son propre ministère des Finances et visant à resserrer l'étau autour de la Corée du Nord. Ces sanctions avaient pour but que la Corée du Nord renonce à son programme nucléaire. « Le Trésor américain a annoncé aujourd'hui que des sanctions supplémentaires à grande échelle seraient ajoutées à celles pesant déjà sur la Corée du Nord. J'ai ordonné aujourd'hui que ces sanctions supplémentaires soient retirées ! » a tweeté vendredi dernier Donald Trump. Le président américain, qui a rencontré deux fois le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, semblait faire référence aux sanctions annoncées la veille contre deux entreprises de transport maritime chinoises, accusées d'avoir commercé avec la Corée du Nord en dépit des sanctions internationales. Mais selon le « Washington Post » qui cite des responsables au sein de l'administration de Donald Trump, le tweet du président faisait référence à des sanctions futures qui n'ont pas été annoncées et qui étaient programmées pour les « prochains jours ». « Le président Trump apprécie le dirigeant Kim et il ne pense pas que ces sanctions soient nécessaires », a de son côté déclaré la porte-parole de l'exécutif américain, Sarah Sanders. Adam Schiff, un Démocrate qui préside la commission du Renseignement à la Chambre des représentants, a vivement critiqué le président pour cette annulation de sanctions « imposées hier seulement et promues par son propre conseiller à la Sécurité nationale, parce qu'il aime Kim ». « Une imprudente naïveté est déjà assez dangereuse. L'incompétence flagrante et la confusion à la Maison-Blanche, c'est encore pire », a-t-il tweeté. Jeudi, le conseiller à la Sécurité nationale de Donald Trump, John Bolton, avait déclaré que les sanctions visaient à empêcher la Corée du Nord de se livrer à des « pratiques illicites dans le trafic maritime ». La Chine avait dénoncé ces sanctions contre deux de ses entreprises de transport maritime, affirmant qu'elle respectait les mesures internationales prises pour forcer la Corée du Nord à renoncer à son programme nucléaire. Reste à savoir si ces marques de confiance de Washington envers Pyongyang s'avéreront payantes et porteront leurs fruits et surtout si Trump réussira à être celui qui domptera le régime communiste nord-coréen. Une telle réussite serait pour le président américain une victoire qui lui serait des plus utiles pour une possible réélection alors que ses adversaires pour 2020 commencent déjà à s'aligner. **F. M.**

Brexit

Les députés britanniques cherchent un plan B

Les députés britanniques cherchaient hier un plan B pour le Brexit, après avoir voté la veille pour reprendre en main le processus de sortie de l'Union européenne, infligeant une nouvelle défaite historique à la Première ministre conservatrice Theresa May. Les élus ont adopté un amendement leur permettant d'organiser mercredi une série de votes indicatifs sur la forme que doit prendre le Brexit. Le maintien dans le marché unique, un nouveau référendum, voire l'annulation de la sortie de l'UE pourraient figurer parmi les scénarios examinés. Cette « prise de contrôle » du processus du Brexit par les députés, la semaine où le Royaume-Uni était censé quitter l'UE, constitue la énième humiliation pour Mme May, plus affaiblie que jamais, tiraient les médias britanniques. « C'est une humiliation nationale », estimait aussi l'ancien vice-Premier ministre conservateur Michael Heseltine, dans le quotidien « The Guardian ». « Et la Première ministre n'a aucun contrôle des événements ». Le Royaume-Uni aurait théoriquement dû quitter l'UE vendredi 29 mars à 23h00 GMT. Mais faute d'avoir pu rallier les députés derrière l'accord de divorce qu'elle

a péniblement négocié avec Bruxelles, Theresa May a été contrainte de demander aux dirigeants de l'UE un report de cette échéance historique, fixée désormais au 12 avril au plus tôt. Un peu moins de trois ans après le référendum de juin 2016, les différentes options de sortie de l'UE reviennent donc sur la table. Affront supplémentaire pour Theresa May, dont l'autorité était déjà bien fragile, trente députés conservateurs ont défidé lundi les consignes de vote de leur parti et soutenu l'amendement et trois secrétaires d'État ont annoncé leur démission dans la soirée, portant à près d'une trentaine le nombre de démissions au sein de son gouvernement depuis les élections générales de juin 2017. Theresa May a réuni son cabinet hier matin pour discuter de la réponse à apporter à cette révolution parlementaire. Un porte-parole du ministère chargé du Brexit a déjà réagi lundi en mettant en garde contre « un danger et imprévisible précédent », appelant les députés à faire preuve de « réalisme ». Le référent Brexit au Parlement européen, Guy Verhofstadt, y voit au contraire une occasion pour le Parlement de s'exprimer en faveur d'un divorce plus doux,

avec le maintien de liens étroits après le Brexit. C'est « une opportunité de forger une coopération transpartisanne conduisant à une déclaration politique renforcée et une relation future plus proche », a-t-il estimé sur Twitter. Toutefois, ces votes n'ont pas de valeur contraignante pour le gouvernement et Theresa May a annoncé qu'elle s'opposerait au choix des députés si celui-ci entraînait contradiction avec les engagements de son parti en faveur d'une sortie du marché unique et de l'union douanière. « Je ne peux promettre que le gouvernement mettra en œuvre le résultat des votes tenus par la Chambre. Mais je m'engage à participer de façon constructive à ce processus », a-t-elle déclaré lundi avant le vote. Les députés ont cependant un plan pour contraindre le gouvernement à se plier à sa volonté. « Si le gouvernement refuse d'écouter ce pour quoi le Parlement a voté, nous nous efforcerons de présenter une proposition de loi qui obligera le gouvernement à tenir compte des souhaits du Parlement », a déclaré un des députés conservateurs rebelles, Nick Boles, dans l'émission BBC Newsnight.



Oran

Nouvelle édition de «Vacances au théâtre»

■ Plusieurs spectacles sont au menu de la nouvelle édition de la manifestation «Vacances au théâtre» qui débute aujourd'hui mercredi au théâtre régional d'Oran pour une semaine d'activités, a-t-on appris lundi du directeur de cette structure culturelle.

Par Adéla S.

«**D**es spectacles à caractère ludique et pédagogique sont à l'affiche dans le cadre de ce programme d'animation visant à combler utilement le temps libre des petits durant cette période de vacances scolaires», a précisé à l'APS Mourad Senouci.

Le coup d'envoi de cette édition coïncidera, aujourd'hui, avec la célébration de la Journée mondiale du théâtre où

les enfants auront rendez-vous avec «Pinocchio», adapté et mis en scène par Kada Bensmicha.

En plus de ce numéro de marionnettes qui affiche complet depuis sa création en octobre dernier, les petits iront également à la découverte d'autres productions à succès à l'instar de «Tahouissa bel karoussa» de Mohamed Mihoubi. Les pièces «El achrar el thalata», «100% environnement» et «Ennahla» figurent aussi parmi les affiches mettant en vedette de jeunes comédiens de troupes locales aux côtés de ceux du théâtre



régional d'El-Eulma qui proposent des contes sur fond d'ombres chinoises. Les spec-

tacles de la semaine «Vacances au théâtre» sont programmés à raison de deux séances quoti-

diennes, matinée (11h) et après-midi (15h), a indiqué la direction du TRO. **A. S./APS**

Manifestation «Lire en fête» à Biskra

Des activités éducatives et de loisirs fascinent les enfants

Les activités éducatives et de loisirs proposées dans le cadre de la 9^e édition de la manifestation culturelle «Lire en fête», lancée lundi après-midi dans la wilaya de Biskra, ont attiré de nombreux enfants amateurs de la lecture et des activités intellectuelles, a-t-on constaté.

Le coup d'envoi de ce festival, donné à la bibliothèque principale de lecture publique «Mohamed-Assami» de la ville de Biskra, a été marqué par l'inauguration d'un salon de livres proposant des ouvrages scientifiques, éducatifs et de divertissement, ainsi que l'organisation d'ateliers de dessin et d'innovation artistique en plus d'expositions en plein-air, offrant aux enfants visiteurs un espace de

loisirs et de détente. Avec curiosité et entrain, les enfants de différentes catégories d'âge ont découvert le programme proposé entre lecture, titres des livres et diverses animations, les compétitions culturelles et scientifiques notamment aux côtés des contes, des pièces théâtrales et des spectacles de clowns présentés par les troupes locales, a-

t-on constaté. «Cette manifestation vise essentiellement à révaloriser le livre ainsi que le développement de la personnalité des enfants en leur proposant des activités ludiques permettant d'élargir leurs centres d'intérêt», a indiqué la conservatrice de ce festival, Souada Dou, qui a souligné la nécessité d'inculquer aux jeunes la culture de la lecture,

les visites des bibliothèques et la documentation.

Selon le programme de cette manifestation, la bibliothèque itinérante, qui dispose de nombreux ouvrages versés dans différents domaines, sillonnera plusieurs communes de la wilaya de Biskra, entre autres Doucen, Ras El Maaad et Lioua, en vue de permettre à un grand nombre

d'amateurs de la lecture d'élargir leurs connaissances.

Organisée à l'occasion des vacances scolaires de printemps, cette 9^e édition de la manifestation «Lire en fête» sera clôturée le 28 mars courant au cours d'une cérémonie de remise des prix des concours de dessin, des travaux pratiques de lecture. **Hamid F.**

Ain Témouchent

7 ateliers pédagogiques et récréatifs au profit des enfants

La bibliothèque principale de lecture publique «Malek Bennabi» d'Ain Témouchent abrite, le temps d'une semaine, sept ateliers éducatifs, pédagogiques et récréatifs au profit des enfants,

au titre du festival culturel local «Lire en fête», a-t-on appris des organisateurs. Ces ateliers constituent des espaces de lecture, de dessin, de travaux manuels, de jeux de divertisse-

ment, de métiers, de radio, de conte et de livre, pour tester les facultés des enfants à résumer une histoire lue, ont indiqué les responsables de cette manifestation qui se poursuit jusqu'au 28

mars courant. Dans ce contexte, la bibliothèque mobile sillonnera cette semaine les communes d'El Malah, Chentouf, Ain Kihal et Sidi Ouriache pour inciter les enfants à la lecture, a souligné le commissaire de ce festival, Samira Belbachir.

Cette manifestation culturelle enregistre la participation des associations «Ibtissama» de la wilaya de Bouira et «El Ghad» d'Alger et d'une troupe de marionnettes de Médéa, outre des associations locales, a-t-elle fait savoir, signalant que le programme du festival comporte des concours inter-élèves et des visites au site archéologique de Siga, dans la commune de Oulhaça, et au musée du moudjahid à Beni Saf.

Racim C.

Institut de langue allemande d'Alger

Bientôt une nouvelle branche à Oran

L'institut de langue allemande d'Alger «Deutsche Sprachinstitut Alger» (DSIA), partenaire de l'Institut culturel allemand (Goethe), compte ouvrir une nouvelle branche «très prochainement» à Oran, dans le but de satisfaire une demande de «plus en plus croissante» pour l'apprentissage de la langue allemande, a-t-on appris de cet institut. DSIA a ouvert ses portes à Alger en 2015 et reçoit beaucoup d'étudiants de différentes régions du pays pour l'apprentissage de la langue allemande, principalement de la région Ouest, d'où est venue l'idée d'ouvrir une branche à Oran, a indiqué à l'APS la responsable administrative de cet institut, Sahed Ghania.

«L'ouverture d'une branche à Oran pourrait intervenir à la prochaine rentrée scolaire», a-t-elle souligné. Pour elle, un engagement assez particulier est enregistré pour l'apprentissage de la

langue allemande ces cinq dernières années. Une très grande demande, contrairement aux années précédentes où elle était très faible et s'expliquait par la difficulté de cette langue.

Actuellement, la barrière de la difficulté est brisée, car beaucoup d'opportunités de travail et de carrières se présentent pour les jeunes aussi bien en Allemagne que dans les pays où

cette langue est officielle comme la Belgique, la Suisse, le Luxembourg, la Pologne et l'Autriche, a-t-elle fait savoir.

Selon la même responsable, «choisir l'allemand, c'est s'ouvrir les portes de la première économie européenne et des opportunités de carrières professionnelles s'offrent aux jeunes dans les autres pays cités, ce qui a poussé les jeunes Algériens à

relever le défi». «Nous sommes passés de de 150 étudiants par session de formation jusqu'à 500. Cela montre l'intérêt affiché pour cette langue par nos jeunes», a-t-elle déclaré. Cet institut d'enseignement spécialisé dans la langue allemande, fondé en 2015, est équipé des dernières technologies didactiques et pédagogiques, conclut **L. M.**

Mila/ Ain El Kerma et Boutkhmaten

Lancement de l'étude portant sur la protection des deux sites archéologiques

Les services de la direction de la culture de la wilaya de Mila ont entamé l'étude portant sur la protection des sites archéologiques d'Ain El Kerma, dans la commune d'Ouled Akhlouf et Boutkhmaten dans la commune d'El Mechira, a-t-on appris lundi du service du patrimoine culturel de cette direction. Cette opération, qui a mobilisé une enveloppe financière de 20 millions de dinars, a été confiée à un bureau d'études spécialisé dans le domaine de la sauvegar-

de des sites archéologiques, a précisé à l'APS le responsable de ce service, Lazghed Chiaba, soulignant que des délais de 3 et 9 mois seront respectivement consacrés à la réalisation et au suivi de cette étude.

Selon le même responsable, cette opération vise à protéger les sites Ain El Kerma et Boutkhmaten où de nombreux vestiges romains, couvrant plusieurs hectares, ont été découverts. La wilaya de Mila dispose d'autres sites archéologiques faisant actuel-

lement l'objet d'efforts de sauvegarde, a-t-il ajouté, citant à cet exemple les sites de «Lebâala», dans la commune d'El Athmania, où se trouve des vestiges romains, du «palais de l'Agha» dans la commune de Ferdjhoua et la mosquée Abou El Mouhadjer Dinar située dans le vieux Mila.

M. Chiaba a, par ailleurs, fait savoir que tous ces sites et monuments sont classés au patrimoine culturel de Mila. **R. C.**



Voile

La sélection dames de la série RSX se prépare en Espagne

LA SÉLECTION algérienne (seniors/dames) de la série RSX a embarqué lundi pour Palma De Mallorca (Espagne) où elle doit effectuer un stage bloqué pour préparer les prochains Championnats d'Afrique de la discipline, qui seront qualificatifs aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo (Japon), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV). «La sélection nationale est composée de trois athlètes, à savoir : Katia Belabès, Amina Berrichi et Meriem Rezouani», a indiqué l'instance fédérale, précisant que

ce trio est «encadré par l'entraîneur national Manar Bouhajira». Berrichi, sociétaire du Club Sindbad (Oran), a remporté le Championnat national des séries olympiques, clôturé samedi à Bordj El Bahri, devant Rezouani du Club Nautique El Marsa, qui avait pris la deuxième place, au moment où Belabès, sociétaire du Club JSM Marsa, avait complété le podium en prenant la troisième place. Les Championnats d'Afrique 2019, qui seront qualificatifs aux JO de Tokyo, se dérouleront du 6 au 12 octobre à Alger.

Championnat d'Afrique des clubs dames de volley-ball Le trophée pour les filles d'Al-Ahly

LA FORMATION égyptienne d'Al-Ahly du Caire a remporté le Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball féminin, en s'imposant devant son homologue tunisien du CF Carthage sur le score de 3 sets à 1 (21-25, 25-15, 25-11, 25-19), en finale disputée lundi au Caire. C'est le dixième trophée africain pour les volleyeuses égyptiennes qui détiennent le record de titres remportés devant l'équipe kenyane de Pipeline (6). La 3^e place est revenue aux Kenyanes de Pipeline qui ont battu les Algériennes du GS Pétroliers 3 sets à 0 (22-25, 17-25, 18-25). Le GS Pétroliers éliminé en

demi-finale par le CF Carthage 3 sets à 1 (25-23, 24-26, 16-25, 24-26), avait battu en quart de finale Prisons du Kenya 3 sets à 1 (25-18, 25-20, 22-25, 25-21). 17 clubs répartis en 4 groupes (A, B, C, D) ont pris part à cette édition qui s'est disputée du 15 au 25 mars dans la capitale égyptienne.

Match de classement (3-4 places) :

GS Pétroliers (Algérie) - Pipeline (Kenya) 0-3

Finale : CF Carthage (Tunisie) - Al-Ahly du Caire (Egypte) 1-3.

Fédération internationale de boxe Meziane siègera à la commission des entraîneurs de l'AIBA

LE DIRECTEUR technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Mourad Meziane, fait son entrée à la Commission des entraîneurs de l'Association internationale de boxe (AIBA), a-t-on appris lundi de l'intéressé. La désignation de Mourad Meziane intervient suite à la décision prise lors des travaux du Comité exécutif de l'AIBA, présidé par le patron de l'instance internationale, l'Ouzbek Gafur Rakhimov. «J'ai le plaisir d'annoncer que les membres du Comité exécutif de l'AIBA ont décidé de vous désigner au sein de la

Commission des entraîneurs de l'instance internationale. Je suis persuadé qu'avec vos connaissances et votre expérience, vous contribuerez de manière efficace aux activités de cette commission. Je voudrais vous souhaiter la bienvenue dans ce nouveau poste et je suis impatient de travailler étroitement avec vous», lit-on sur la décision signée par Gafur Rakhimov. Outre la désignation de Mourad Meziane, le Comité exécutif a intronisé également l'Algérien Hocine Oucherif au sein de la Commission médicale.

Lutte/Assemblée générale de l'UWW-Africa Les bilans moral et financier adoptés

LES MEMBRES de l'assemblée générale de l'Union africaine de la lutte (UWW-Africa) ont adopté les bilans moral et financier de l'année 2018 ainsi que le plan d'action 2019, lundi à la veille de l'ouverture des championnats d'Afrique de lutte (cadets, juniors, seniors et féminine), prévus du 26

au 31 mars à Hammamet en Tunisie. Le président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Rabah Chebbah, a pris part aux travaux en sa qualité de secrétaire général de l'instance africaine, en présence du président de l'UWW-Africa, le Marocain Fouad Meskout.

Anniversaire

Notre adorable MEHENI ISLAM a fêté ses huit ans le 25 mars. En cette heureuse occasion, ses parents, son frère, sa sœur et toute la famille lui souhaitent un joyeux anniversaire et une vie pleine de bonheur. A tes 100 ans Islam.



La LFP tergiverse encore

Une programmation anarchique des matchs de L1

■ Encore une fois, la Ligue professionnelle de football tergiverse et n'arrive pas à se fixer sur une programmation claire, que ce soit pour la suite des championnats de L1 ou 2 ou bien les matchs en retard.

Par Mahfoud M.

Il ne se passe pas un jour sans que la ligue ne donne une programmation pour l'annuler quelque temps après. Certes, la situation du pays est pour beaucoup dans ces changements effectués par l'instance qui gère les deux championnats professionnels, mais il reste aussi que cela est dû à la Ligue qui fait cavalier seul et n'a pas pris en considération les propositions faites par certains clubs et ce, depuis le début de la saison. Ainsi, il y a eu d'abord les reports à une date ultérieure des matchs amicaux prévus les 21 et 28 mars. Trois matchs étaient concernés par cette déprogrammation qui concerne les équipes retenues par les matchs de la compétition africaine. Il y a ensuite le derby NAHD-MCA prévu une première fois le 4 avril avant qu'il ne soit avancé au 2 et ensuite reprogrammé encore une fois le 4. Le CRB, dont le match face au DRBT a été reporté il y a un mois en raison des conditions climatiques, devra jouer dans un contexte très difficile, vu que son calendrier sera démentiel. Le club de Laâkiba appréhende cette situation, sachant qu'il joue sa survie en Ligue I et cela risque



Le président de la LFP dans l'embarras

de compliquer sa situation quand on sait qu'il disputera des matchs très difficiles face à des équipes qui jouent les premiers rôles et d'autres qui jouent aussi leur survie en Ligue I. Il est clair qu'on se dirige droit vers une situation très pénible et le calendrier ne sera pas respecté comme souhaité. Le championnat devrait aller au-delà de la date qui était prévue, à savoir fin mai, étant donné qu'il reste de nombreux matchs à disputer, en

plus de la Coupe d'Algérie, sachant que cette saison il y a une nouvelle programmation avec les matchs en aller-retour lors des deux tours, quarts et demi-finale de la Coupe d'Algérie. D'ailleurs, le président de la FAF, Zetchi, a déclaré que la date de la finale de la Coupe d'Algérie risque d'être changée si la situation reste la même, avec tous ces reports dans la programmation.

M. M.

Schalke 04

Stevens maintient la sanction à l'encontre de Bentaleb

Le nouveau coach du Schalke 04, Huub Stevens, vient d'annoncer que la sanction envers le milieu de terrain algérien, Nabil Bentaleb, était toujours d'actualité et cela malgré les explications pertinentes de l'ancien de Tottenham.

Ainsi, l'ancien international néerlandais a déclaré au média «Bild» : «Je l'ai félicité, mais la situation est la même». Un entêtement étonnant de la part de l'ancien coach du PSV

Eindhoven. Pour rappel, Nabil Bentaleb a expliqué les raisons de son absence dans une déclaration sur les réseaux sociaux.

Le nouveau staff du club allemand aurait trouvé en la personne du milieu de terrain de 24 ans le parfait bouc émissaire pour la saison catastrophique que sont en train de vivre les Bleus Royaux. L'équipe de Schalke 04 qui vient de recevoir un véritable humiliation en Ligue des champions face à Manchester

City (7-0) est en train de vivre l'une de ses pires saisons en Bundesliga allemande.

Pour rappel, le milieu de terrain algérien a été écarté de l'équipe première du club allemand pour ne pas avoir assisté au dernier match des siens en Bundesliga, depuis les tribunes.

Les hommes de Huub Stevens sont à la 15^e place du championnat à seulement trois points du premier reléguable, Stuttgart.

Ligue des champions de la CAF (quarts de finale)

CSC-ES Tunis aura lieu les 6 et 13 avril

La double confrontation des quarts de finale de la Ligue des champions entre les Algériens du CS Constantine et les Tunisiens de l'ES Tunis aura lieu les 6 et 13 avril prochains, selon le programme de la compétition publié ce lundi par la Confédération africaine de football (CAF). Le match aller se déroulera le samedi 6 avril prochain à 17h00 au stade Echahid Mohamed-Hamlaoui de Constantine, tandis que la manche retour aura lieu le

samedi 13 avril à 17h00 au stade olympique de Rades (Tunis). En cas de qualification, le représentant algérien affrontera le vainqueur de la double confrontation entre les Tanzaniens de Simba SC et les Congolais de TP Mazembe.

Constantine, qui accueillera du coup l'ES Tunis en l'absence de son public, a annoncé ce lundi le club pensionnaire de Ligue 1 sur sa page Facebook. Le champion d'Algérie sortant a souligné qu'il va déposer un recours, selon la réglementation en vigueur. Le CSC, dont il s'agit d'une qualification historique à ce stade de l'épreuve, a bouclé la phase de poules (Gr.C) à la 2^e place avec 10 points, derrière leader du TP Mazembe (11 points).

Match à huis clos pour les Sanafirs

Par ailleurs, la Confédération africaine de football (CAF) a infligé un match à huis clos au CS

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Urbanisme

Trois projets pilotes pour une réhabilitation numérique des villes

TROIS projets pilotes sont à l'étude pour une réhabilitation moderne et à base de moyens numériques, de plusieurs localités d'Alger, a indiqué mardi à Alger, le directeur général de l'Agence nationale de l'urbanisme (ANRUB), Kamel Touati. «*Nous travaillons avec les services de la wilaya d'Alger sur trois projets pilotes permettant d'entamer une réhabilitation moderne et à base de moyens numériques de plusieurs localités de la wilaya, à savoir Belouizded, El Hamma et Hussein-Dey*», a indiqué à l'APS M. Touati, lors d'une journée sur «l'urbanisme à l'ère du numérique», organisée en marge de la 22^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2019). Sous-tutelle du ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, l'ANRUB qui assure une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat, attend la validation de ces projets par la wilaya d'Alger pour entamer ses missions, selon M. Touati, ajoutant qu'une fois réussie à Alger, cette opération de réhabilitation sera «*généralisée à travers le territoire national*».

Ces projets consistent en une réhabilitation entière des vieux quartiers, soit les espaces en commun, les espaces extérieurs, l'immobilier urbain, la végétation, et même les réseaux enterrés, contrairement aux méthodes classiques qui se limitaient à repeindre les surfaces extérieures des immeubles, a-t-il expliqué.

Ces opérations seront réalisées grâce à des équipements modernes, dont l'ANRUB avait

commencé l'acquisition à partir de 2014 tels les géo-radars permettant la détection des réseaux sous-terrains détériorés, le scanner numérique 3D, permettant d'identifier un million de points en une seconde et 700 mètres en linéaire sans bouger, ainsi que le matériel numérique et les logiciels informatiques y afférents. Assurant que ces équipements «*haute-ment performants*» permettent à l'Agence d'être à l'ère de la numérisation, M. Touati a également fait savoir qu'une demande d'autorisation nécessaire pour l'acquisition des drones dotés de caméras pointues a déjà été déposée auprès des institutions habilitées, ce qui permettra d'intervenir à tous les niveaux des tissus urbains, à savoir : le sous-sol, les immeubles, ainsi que les plans aériens. Par ailleurs, les projets de villes intelligentes, menés actuellement à travers plusieurs wilayas du pays (Alger, Tipaza, Oran, Constantine), ont été salués par un architecte-urbaniste, Akli Amrouche, lors de son intervention.

Un autre architecte-urbaniste, Réda Kessanti, a pour sa part, souligné le rôle de la numérisation, permettant d'avoir «*des villes planifiées et programmées*», afin non seulement d'améliorer la qualité de vie des citoyens, mais également réussir à faire des économies en temps et en argent dans la construction et la gestion des tissus urbains. Pour rappel, le Salon Batimatec 2019, se tient du 24 au 28 mars en cours au Palais des expositions à Alger, avec la participation de plus d'un millier d'exposants algériens et étrangers.

May T.

DGSN

Lancement d'une campagne de don de sang

LA PREMIÈRE phase de la campagne nationale de don de sang 2019 a été lancée, mardi à Alger, au sein des rangs des éléments de la Sûreté nationale, et ce, jusqu'au 28 mars, à l'occasion de la Journée maghrébine du don de sang.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la consécration des valeurs de solidarité et d'entraide entre les différentes catégories de la société en vue de fournir cette matière vitale aux différents établissements hospitaliers pour la prise en charge des malades, a déclaré à la presse le sous-directeur de la santé à la DGSN, Djilali Djani. «*Toutes les mesures médicales nécessaires ont été prises pour assurer le bon déroulement de cette opéra-*

tion humanitaire», organisée par la DGSN trois fois par an, en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS).

La deuxième phase de la campagne nationale de don de sang sera lancée en juin prochain, à l'occasion de la Journée mondiale du don de sang, tandis que la troisième phase est prévue en octobre prochain, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de don de sang, a fait savoir le même responsable, faisant état de «*la collecte, annuellement, de plus de 15 000 poches de sang à répartir sur les différents hôpitaux publics*». «*Près de 100 000 poches de sang ont été collec-*

Le pouvoir d'achat des Algériens



LOUIS

Djalou@hotmail.com

L'emballage «dénué de tout fondement»

Démenti de la Banque d'Algérie sur les transferts de capitaux

■ *Le prétendu emballage des transferts de capitaux, par le canal bancaire, tel que rapporté par des médias, «est dénué de tout fondement», ont déclaré mardi à l'APS de hauts responsables de la Banque d'Algérie.*

Par Samira M.

A ce propos, ils expliquent, tout d'abord, que l'octroi de crédits bancaires aux opérateurs «*relève des seules prérogatives des banques commerciales et obéit à des procédures et règles établies par ces banques, conformément aux lois et réglementations en vigueur*». En particulier, «*le dinar étant l'unique monnaie qui a cours légal en Algérie, aucune banque,*

en aucun cas, ne peut octroyer et n'a octroyé un crédit en dollars ou en toute autre monnaie que le dinar. C'est le cadre légal. Toute autre assertion est infondée», affirment les mêmes responsables. Dans ce sens, ils soutiennent que les opérations de transfert de capitaux s'effectuent dans le cadre des relations financières du pays avec le reste du monde dans trois cas principalement. Le premier cas concerne «*la couverture des opérations d'importation de biens et services, conformément à la législation et à la réglementation régissant le commerce extérieur et les changes en vigueur et selon des procédures établies*». Ainsi, toutes les banques «*sont tenues de veiller au respect de cette réglementation et de ces procédures, le contrôle des changes étant délégué à ces institutions*», insistent-ils. Toute opération d'importation «*doit être préalablement domiciliée auprès d'une banque. Le transfert, au titre du paiement de l'importation concernée, intervient à la réception, par la banque, des documents attestant la bonne exécution de l'opération. La Banque d'Algérie exerce régulièrement des contrôles a posteriori et établit, le cas échéant, des procès-verbaux d'infraction qui sont transmis aux juridictions compétentes*», détaillent les mêmes

responsables de la Banque centrale. Le deuxième cas de transfert de capitaux est «*la couverture d'un investissement à l'étranger effectué par un opérateur résident en Algérie. De tels transferts ne peuvent avoir lieu que s'ils sont autorisés par le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC)*», poursuivent-ils. A titre indicatif, sur les trois dernières années et à ce jour, le CMC n'a autorisé que le transfert en couverture des opérations de Sonatrach, font-ils savoir. Quant au troisième cas de transfert de capitaux, il intervient «*dans le cadre du transfert des dividendes liés à des investissements directs en Algérie*», affirment les mêmes responsables qui précisent que ces opérations «*obéissent également à une législation et à une réglementation strictes*». A titre informatif, au cours des deux premiers mois de 2019, «*il n'a été constaté aucune augmentation significative des transferts en devises par rapport aux mêmes mois des trois années précédentes*», relèvent-ils. En conséquence, soutiennent-ils, «*le prétendu emballage des transferts de capitaux, par le canal bancaire, est dénué de tout fondement*».

S. M./APS

H. H.